

Projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite
à Saint-Sylvestre, Saint-Séverin et Sacré-
Cœur-de-Jésus



Saint-Sylvestre, 12 novembre 2015

6211-24-077

ATT : Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : Projet éolien mont Sainte-Marguerite

Madame, monsieur,

Par la présente, la direction du Club des Montagnards de Saint-Sylvestre désire vous informer que nous sommes en faveur du projet de parc éolien Mont Sainte-Marguerite. Nous sommes conscients que la construction des éoliennes, favoriserait une augmentation de l'achalandage à notre restaurant, ce qui serait très favorable pour nous. De plus, les entreprises de Saint-Sylvestre bénéficieraient également, de grande retombée économique suite à la construction ainsi qu'à l'opération du parc éolien.

Toutefois, nous avons été informés à l'effet que certains de nos sentiers de motoneige seraient modifiés pour devenir des routes permettant ainsi la construction et l'entretien des éoliennes. Il est primordial de maintenir nos sentiers de motoneige sur ces routes pendant la période hivernale, car la saison de motoneige est essentielle à la survie du Resto-bar Club Des Montagnards de Saint-Sylvestre.

La direction du Club des Montagnards donne son accord au projet pour autant que le projet parc éolien Mont Sainte-Marguerite demeure un avantage économique pour la municipalité de Saint-Sylvestre.

Veuillez agréer, Madame Monsieur, nos salutations distinguées.

Christian Routhier, Directeur Club des Montagnards